

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 31/01/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240130-134148-DE-1-1

Date de mise en ligne : 02/02/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 30 janvier
2024
D-2024/5**

Aujourd'hui 30 janvier 2024, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H59 à 18H24

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 14h55, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h55, Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16h00.

Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 15h00 à 17h00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 17h45, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h59, Madame Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 17h59, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 17h59.

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Bordeaux - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot - Etat d'avancement à mi-2023 - Information

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) n'est pas réglementairement soumis aux mêmes obligations qu'une zone d'aménagement concerté en ce qui concerne l'approbation d'un compte-rendu annuel. Il a donc été souhaité un parallélisme d'information et la présentation régulière d'un état d'avancement aux élus. Le précédent état d'avancement était établi à fin 2018 et a accompagné une modification du PAE en 2019. Le présent état d'avancement est établi à mi-2023.

Les temps forts des quatre dernières années pour le projet urbain et les principales avancées en matière de livraisons d'opérations, d'équipements et d'espaces publics sont répertoriés en annexe 1.

Le plan guide évolutif des Bassins à flot, présentant les réalisations et intentions du projet urbain à mi-2023, est présenté en annexe 2.

1/ Avancement du programme prévisionnel de construction : une période « d'attente » et un tassement confirmé dans un contexte complexe

À mi-2023, les projets autorisés toutes destinations confondues, après travail en Atelier des Bassins, représentent environ 617 000 m² de surface de plancher (SP), soit 88% de l'objectif fixé par la délibération de 2010 créant le PAE et conservé lors de la modification en 2019. Pour rappel, les projets autorisés en 2018 représentaient 590 000m². Cela démontre une très faible progression sur quatre ans et confirme le ralentissement signalé à fin 2018. Il peut s'expliquer par les hauts taux de réalisation atteints pendant la première moitié de la vie du projet urbain, par les délais nécessaires à la mobilisation des fonciers du Port sur le secteur Arrière-base (les premiers appels à projets ont été lancés en décembre 2021), la raréfaction des opportunités foncières dans le périmètre du PAE et les difficultés croissantes à les mettre en projet.

Un total de 6.102 logements (y compris les résidences services) a déjà été livré. L'année 2022 a été pratiquement une année blanche, après une période caractérisée par d'importantes livraisons de logements en résidences services et d'opérations à destination économique. En matière de logements, c'est l'opération Emblem, en lieu et place de l'ancienne usine Lesieur, qui a constitué l'événement le plus marquant. En 2023, un nouveau chapitre s'ouvre avec un certain nombre de chantiers qui démarrent et des travaux d'espaces publics qui se poursuivent.

Au global, les surfaces livrées se répartissent comme suit :

- environ 308 000m² de logements, représentant 4 462 logements hors résidences services, soit 70% de l'objectif en surfaces mais 83% de l'objectif en unités ;
- environ 210 000m² à vocation économique (incluant 1 640 logements en résidences services et résidences touristiques) soit 90% de l'objectif ;
- environ 35 000m² d'équipements d'intérêt collectif soit 142% de l'objectif, du fait de surfaces non prévues à l'approbation du PAE (grands équipements culturels et plateforme de production du réseau de chaleur). Cette catégorie ne génère pas de participation pour le PAE.

La tendance précédemment relevée s'est confirmée et amplifiée par la réalisation de nouvelles opérations plus petites et/ou plus contraintes dans des secteurs de frange, qui ont nécessité un travail d'insertion plus fin sur des fonciers de plus en plus coûteux. Au moins 9 opérations ont connu de grandes difficultés à passer en réalisation au rythme habituel, dont une en raison de recours. Ralentissement de la commercialisation, perte d'attrait des biens proposés, marchés de travaux infructueux, renchérissement des matières premières, défaillances d'entreprises sont autant de contraintes qui ont impacté les Bassins à flot. Le projet urbain a également été impacté sur la période par les évolutions constatées sur la métropole et au niveau national telles que le changement des attentes par rapport au logement, les conséquences de la crise sanitaire, ainsi que de la guerre en Ukraine. Pour avancer, les programmes de ces projets ont

dû être retravaillés, réorientés, simplifiés mais également adaptés.

- *Production de logements : redressement des catégories accession modérée et PLS/accession sociale, stabilité des typologies produites*

Le programme de logements livré ou en cours de réalisation est de 333 000m² soit 75% de l'objectif de surfaces. Cela représente 4 737 logements. S'ajoute à cela 1 912 logements en résidences-services gérées (étudiants ou personnes âgées) et résidences touristiques.

Les objectifs de mixité sont respectés, avec 58% d'accession libre (pour 61% prévus) et 7% d'accession modérée (pour 6,5% prévus). On continue d'observer que ces taux se rapprochent de l'objectif en actualisant les données selon les prix de commercialisation demandés aux opérateurs lors des opérations de conformité. On relève également 27% de PLUS/PLAI (objectif 25%) et 8% de PLS ou d'accession sociale pour un taux prévu de 7,5%.

L'amélioration des taux d'accession modérée et PLS/accession sociale traduit notamment une meilleure appropriation des dispositifs par les opérateurs.

En matière de typologie hors résidences services, on atteint 40% de T1-T2 pour un objectif fixé par la Ville de 40%, 41% de T3 pour un objectif de 35%, 20% de T4-T5 et plus pour un objectif de 25% initialement. Le peu d'opérations restant à développer ne devrait pas bousculer ces chiffres assez stables.

- *Production en matière économique : livraisons emblématiques et apparition de spécialisations thématiques, nouveau souffle avec l'Arrière-base*

L'attractivité du quartier pour les entreprises ne s'est pas démentie sur la période. Les livraisons de l'opération Quai des Caps (près de 40.000m² de locaux, hôtels, un cinéma multiplexe et un parking silo) et de l'immeuble G1 (commerces, parking silo et bureaux) ont constitué des événements marquants pour l'offre économique et le paysage urbain. La façade des bassins et de la rue Lucien Faure a été ainsi achevée.

L'offre hôtelière s'est concrétisée avec l'ouverture des établissements, Moxy, Renaissance, Whoo, B&B, Montempo.

Le Port a marqué son implication dans le projet urbain par plusieurs appels à projets qui ont tous suscité l'engouement. Si l'appel à projets flottants sur le bassin n°1 (2019-2020) s'est soldé par peu de résultats en raison du contexte économique et de la complexité du sujet, les appels à projets sur le secteur Arrière-base ont permis de sélectionner des projets qui vont permettre une meilleure mixité, avec une part de locaux d'artisans, un pôle de logistique urbaine, et une part de tertiaire qui va créer un renouvellement de l'offre.

Ainsi, en matière d'activité économique, environ 227 000m² de surfaces sont livrés ou en cours de réalisation, soit 97% de la surface prévue. La programmation tertiaire est assurée à 92% de l'objectif, avec environ 87 000m² livrés. En lien avec le développement de l'arrière-base, environ 20 000m² de tertiaire sont programmés.

Les activités diverses représentent 97% de l'objectif initial, soit environ 79 000 m² livrés pour 81.000m² initialement prévus, avec toujours le très important effet trompe l'œil de l'activité hôtelière, para-hôtelière ainsi que des résidences services comprises dans cette destination.

Toujours en lien avec le développement de l'arrière-base, les activités artisanales et productives vont s'accroître sur les Bassins à flot grâce à presque 30 000m² programmés.

Concernant l'offre commerciale, elle représente environ 46 000 m² livrés dont 17.000 m² de grands commerces. La surreprésentation de l'offre commerciale par rapport aux objectifs résulte notamment de la livraison du cinéma UGC et de nombreux commerces sur le quai Virginie Hériot.

Les grands locaux commerciaux ont eu parfois du mal à trouver preneur, du fait d'un contexte économique moins dynamique. Bien souvent, ce sont des restaurants et activités festives (bars à ambiance, bars à bière...) qui ont investi les locaux en première ou seconde main, conduisant à une thématisation des quais non prévue dans le projet urbain. Les petits locaux ont quant à eux permis l'implantation de commerces et services à la population indispensables à la vie de quartier (professions médicales, boutique de producteurs, coiffeurs...), tandis que les activités de loisirs sont désormais également bien présentes (Quiz room, Virtual room, 3 salles de sport...).

En matière d'occupation, les écoles d'enseignement supérieur privé ont continué leur développement dans le quartier, qui est devenu un pôle étudiant majeur à l'échelle de la métropole (installations récentes : ESSCA, Institut culinaire de France, Alternis business school,

Euridis business school, Supmode, Noschool...). A mi-2023, le quartier comptabilise 13 établissements, ce qui représente environ 5 680 étudiants. La filière du numérique a également consolidé sa présence avec l'arrivée d'acteurs comme Betclit ou Backmarket.

Le pôle territorial de Bordeaux a été en contact avec plus de 60 porteurs de projets économiques intéressés par les Bassins à flot ces quatre dernières années.

2/ Espaces publics : importantes avancées sur l'ensemble des secteurs grâce à des investissements soutenus, aboutissement des négociations avec le Port en 2023

La sectorisation du projet urbain est cartographiée en annexe 3.

L'état d'avancement des espaces et équipements publics à mi-2023 est cartographié en annexe 4 et 5.

Sur les secteurs Bacalan et Chartrons :

Le retard pris par certaines opérations immobilières a eu un impact sur l'avancement des espaces publics qui leur sont liés. Néanmoins, la rue Bourbon a pu être réaménagée, de même que le cours Henri Brunet qui accueille désormais une desserte bus, ou la rue de New York. L'acquisition foncière nécessaire à l'élargissement de la rue des Etrangers a abouti, ainsi que celle de l'angle du quai du Maroc qui a permis de finaliser l'aménagement de l'esplanade de Pontac. Les études sont en cours sur ce secteur. Le carrefour Achard/Delbos est également en cours de réaménagement.

Le marché de maîtrise d'œuvre sur ces secteurs a été renouvelé en 2022 et a été remporté par l'équipe Egis/Sabine Haristoy/Quartiers Lumières. En 2023, les travaux de la place Alice Girou et le réaménagement du quai Armand Lalande sont engagés et la livraison est attendue pour janvier 2024.

Enfin, l'année 2024 verra le lancement des études pour la réfection des voies Dulamon et Boileau et la finalisation de la rue Bourbon.

Sur la plaque portuaire :

La nouvelle physionomie de cet espace emblématique est aujourd'hui largement perceptible grâce à la livraison de la promenade des bassins côté Lucien Faure (quai Lawton et quai Virginie Hériot, jardin des Ecluses). Les travaux de la séquence le long du cours Henri Brunet (quai E et base sous-marine) ont été réalisés en 2023, les plantations sont en cours et les espaces seront livrés tout début 2024. Le reste du tracé de la promenade a fait l'objet de négociations avec le Port de Bordeaux, qui ont abouti à une stabilisation partielle des emprises à aménager pour lesquelles les études seront lancées en janvier 2024 (en fond de bassin 2 ou rue des Etrangers). Le Port s'est positionné comme aménageur aux côtés des collectivités sur les espaces qu'il conserve, et porte deux projets de jardins ouverts au public (quai Hubert Prom et quai Armand Lalande) pour un total de 12 300m².

Sur le secteur Arrière-base :

La période a permis de faire évoluer le plan-guide, avec un changement de l'emplacement et de la surface du parc à créer, du futur groupe scolaire, et la redéfinition des îlots d'activités. Les études doivent s'achever sur le parc, qui est agrandi à 4 hectares et dont la promenade des bassins sera partie intégrante. Les études ont également avancé sur la rue Michel Slitinsky pour tenir compte de toutes les évolutions qui l'entourent. Sur les emprises du parc, les travaux préparatoires sont prévus dès la fin d'année 2023.

De façon générale, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont poursuivi leurs efforts de végétalisation des espaces publics dans ce quartier initialement entièrement artificialisé. A mi-2023, 19.500m² d'espaces verts ont été réalisés dont 4.000m² sur l'année 2022, et 866 arbres ont été plantés dont environ 200 sur la même année.

En 2022, Bordeaux Métropole a dépensé 3,05M€ sur les espaces publics des Bassins à flot au titre de la co-maîtrise d'ouvrage avec la ville. Ce montant représente un très net ralentissement après plusieurs exercices entre 9 et 10M€ dépensés, traduisant le retard accumulé dans la stabilisation des emprises à transférer par le Port pour aménagement, qui a différé le lancement des études de conception de sorte que les travaux ont marqué le pas après la livraison du quai Virginie Hériot. Les travaux marquaient également une pause sur les secteurs Bacalan-Chartrons le temps de la passation du nouveau marché de maîtrise d'œuvre et de la concertation.

Au total, à mi-2023, 63,5M€ environ ont déjà été dépensés pour les espaces publics et réseaux en études, travaux et acquisitions foncières, à hauteur de 57,5M€ environ pour la Métropole et

6M€ pour la Ville. L'estimation prévisionnelle finale du programme s'établit autour de 93M€ (+20% par rapport à l'objectif de 2019 et +3,6% par rapport à la valeur actualisée de mars 2023). Le reste à réaliser est donc encore important sur un délai très réduit (environ 29M€ soit 31%), compte tenu des dimensions et de la complexité des espaces restant à aménager (parc de l'Arrière-base, solde de la plaque portuaire, réfection de voiries existantes...), avec les dernières emprises et modalités d'intervention à déterminer avec le Port.

3/ Equipements publics : des livraisons importantes accompagnées par l'encaissement de subventions, des difficultés à avancer sur certains équipements

La période a vu la mise en service de l'intégralité des 24 classes prévues au PAE en 2021, à travers la livraison de deux groupes scolaires, ainsi que la réalisation de la crèche Pilpoul, de 60 berceaux, confiée au concessionnaire la Maison bleue. Les chantiers ultérieurs ont connu les difficultés du contexte actuel : chantier du gymnase qui a subi de nombreux retards, équipement mixte association et crèche (îlot C13) retardé en raison de son coût inflationniste. Les travaux de ces équipements ont toutefois pu avancer en 2023, et le gymnase devrait être livré en avril 2024.

Les équipements sportifs de proximité 1 (îlot P10, préau sportif) et 2 (équipement de skate envisagé) et l'équipement petite enfance (îlot P3d) ont été confiés à BMA. Sur l'îlot P10, BMA a conduit pour le compte de la Ville les études de programmation en 2022 et le permis devrait être déposé début 2024. A mi-2023, trois équipements restent toutefois en attente de stabilisation sur le volet programmation : l'équipement sportif de proximité n°2, l'équipement petite enfance (îlot P3d) et la structure d'animation Ouagadougou (îlot B1f).

A mi-2023, environ 38M€ ont été investis sur les équipements publics de superstructure. La Ville de Bordeaux a commencé en 2022 à verser le fonds de concours attendus pour les groupes scolaires, avec 2,67M€. Les subventions au titre du programme Eco-Cité pour les groupes scolaires ont été versées en grande partie (2,1M€ encaissés pour l'instant par la Métropole au titre de la co-maîtrise d'ouvrage en attendant une ventilation lors de l'arrêt des comptes des groupes scolaires).

Le programme des équipements de superstructure est estimé à terme à environ 50,5M€ tenant compte des subventions prévues, soit -1,7% par rapport à la délibération de 2019 qui ne prenait pas en compte ces dernières. Le reste à réaliser est important sur les dernières années de l'opération, particulièrement pour la Ville de Bordeaux dont les compétences sont concernées.

4/ Recettes : tassement conforme aux dynamiques du programme de construction

En cohérence avec l'avancement du programme, le PAE atteignait mi-2023 44,2M€ de participations prescrites soit 82% de l'objectif global de 49,9M€ recalé en 2019.

L'encaissement, qui s'effectue au rythme des chantiers, atteignait mi-2023 42,6M€ soit 79% de l'objectif. Sur l'année 2022, 660.000€ seulement ont été perçus, en cohérence avec le ralentissement des projets et des ouvertures de chantier.

L'exercice de projection des recettes d'ici la fin de l'opération prévoit des rentrées de recettes d'un meilleur niveau grâce aux mises en chantier différées et à l'avancement du secteur Arrière-base. En fin d'opération, un manque à gagner potentiel de plus de 2,1M€ est envisagé par rapport à l'objectif, soit 4,2%. Il n'est toutefois pas proposé à ce stade de recalculer l'objectif de recettes, qui fluctue selon l'activité sur le projet.

5/ Bilans

À mi-2023, le bilan du PAE s'établit comme suit (annexe 6) :

- Programme global des équipements publics d'un montant total de 147M€ TTC soit une augmentation de 13% par rapport à 2010 (+1% seulement par rapport au montant actualisé), financé à 34% par les participations et à hauteur de 97M€ par les collectivités, hors subventions.

- Pour Bordeaux Métropole, la dépense totale s'élève à 96,5M€ TTC et la recette à 37,4M€, soit un investissement net de 59,2M€ dont 20% de TVA, composés de 21M€ pour équipements d'intérêt général (plaque portuaire, esplanade De Pontac par le contrat de co-développement) et 38,2M€ pour les équipements propres à l'opération cofinancés par les participations.

- Pour la ville de Bordeaux, la dépense totale atteint 50,4M€ et la recette attendue 12,5M€, soit un investissement net de 37,9M€ dont 20% de TVA, composés de 25,8M€ pour équipements

d'intérêt général et 12,1 pour les équipements propres à l'opération cofinancés par les participations.

Il est précisé que ces bilans, présentés à mi-2023, ne sont pas à jour des subventions perçues ou à venir (au total 3,7M€ sur les équipements de superstructure), et restent également en attente du recalage des bilans des groupes scolaires (répartition du cofinancement entre les collectivités et ventilation des subventions). Les subventions et co-financements seront pris en compte dans un prochain état d'avancement.

6/ Médiation : fin progressive des outils, poursuite d'une action minimale à fort impact

La Maison du projet des Bassins à flot a fermé ses portes fin 2019. Financée hors du budget du PAE, elle faisait l'objet d'une convention tripartite conclue en 2012 entre la Communauté urbaine de Bordeaux, la Ville et le Grand port maritime de Bordeaux. Celui-ci l'a hébergée gratuitement dans le hangar G2, les collectivités se répartissant les frais d'aménagement, de gestion et d'animation.

En 7 ans d'ouverture, elle a accueilli au gré des activités et événements proposés près de 25.000 visiteurs, parmi lesquels 320 groupes qui ont été reçus pour des présentations de projets. A partir de 2020, l'équipe projet des Bassins à flot a souhaité poursuivre une activité minimale de médiation pour ne pas priver d'informations les personnes intéressées et continuer à faire connaître le projet auprès des riverains et à un public plus large. Des permanences mensuelles « hors les murs » ont ainsi été mises en place de façon tournante dans différents lieux du quartier et la diffusion d'informations numérique s'est recentrée sur la page Facebook du projet urbain, suivi par plus de 3.000 personnes. Le site internet dédié à l'opération a quant à lui été fermé en 2022.

Les années 2020-2021, du fait des restrictions sanitaires, ont clairement mis à mal la dynamique de fréquentation et de nombreuses visites ont dû être annulées. Néanmoins, sur la période 2020-2022, 602 personnes ont encore été reçues dont 448 sur la seule année 2022 et 15 présentations de projet ont été réalisées dont 11 en 2022. L'activité dans ce domaine a été restreinte aux publics d'étudiants, élus et professionnels de l'aménagement. Ces chiffres témoignent d'un intérêt toujours présent pour le projet urbain. Les permanences permettent en outre de disposer d'un réseau d'habitues parmi les acteurs du quartier, qui constituent des relais d'information sur le terrain et permettent à l'équipe projet de rester au plus près des préoccupations qui s'expriment.

Enfin, les relations en distanciel représentent un vecteur de médiation encore substantiel, avec à titre d'exemple 90 sollicitations traitées par l'équipe sur la seule année 2022.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 janvier 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Stéphane PFEIFFER

PAE des Bassins à flot – Temps forts sur la période 2019-2023

2019

Fermeture de la Maison du projet
Livraison école supérieure ESSCA
Appel à projets flottants du Port sur le bassin n°1 (2019-2020)

2020

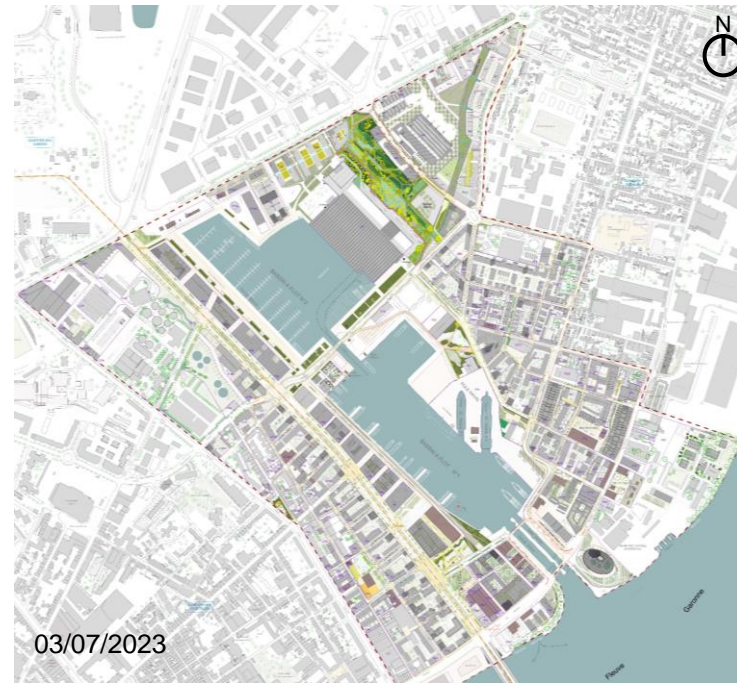
Livraison du hangar G1
Livraison des Bassins des Lumières

2021

Livraison de l'opération « Emblem »
Livraison de l'opération « Quai des Caps »
Livraison des groupes scolaires BAF 1 et BAF 2
Livraison de la crèche « Pilpoul »
Renforcement de l'offre hôtelière avec la livraison du Moxy et du Renaissance
Augmentation de l'emprise du parc de l'Arrière-base à 4ha
Livraison de la plaque portuaire quai Lawton et quai Virginie Hériot

2022

Appels à projets du Port sur l'Arrière-base : tertiaires, locaux d'artisans et pôle de logistique urbaine
Lancement des études pour la place Alice Girou et le quai Armand Lalande
Etude de programmation pour l'équipement petite enfance îlot P3d
Concours du préau sportif îlot P10
Livraison de l'opération « Symbiose »



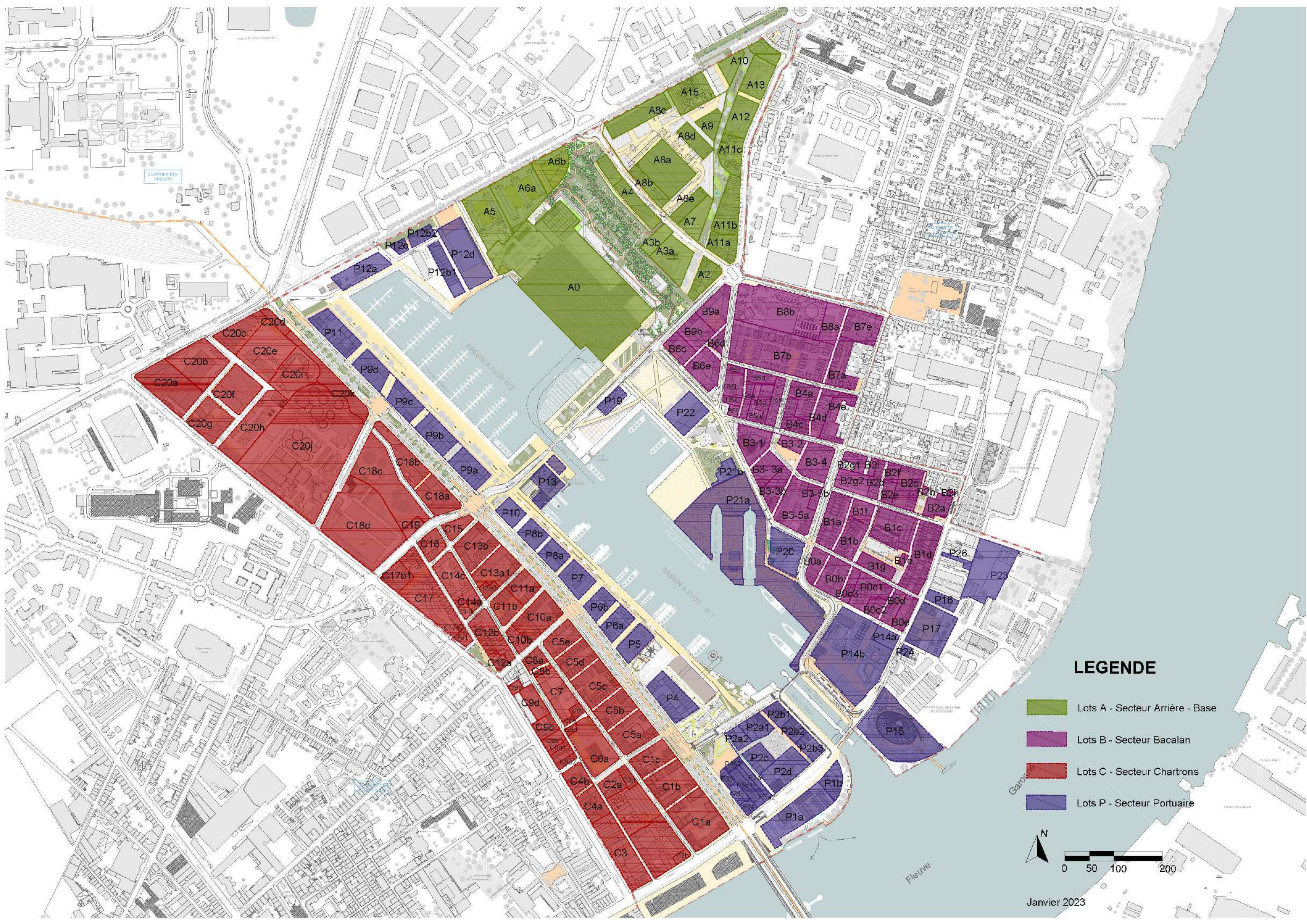
2023

Appel à projets du Port sur le fond du Bassins n°2 : îlot P12
Travaux de la place Alice Girou et du quai Armand Lalande
Travaux de la promenade des quais côté fleuve
Travaux du gymnase
Travaux de la promenade séquence quai E/Base sous-marine
Démarrage travaux de l'équipement mutualisé du C13a
Lancement des études du parc de l'Arrière-base et des derniers espaces publics de la plaque portuaire
Démarrage des travaux des premiers îlots de l'Arrière-base



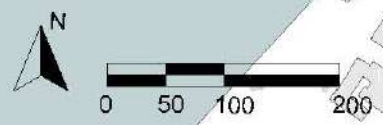
LEGENDE

- Bâtiments à forte valeur patrimoniale
- Bâti existant
- Bâti créé
- Tourettes
- Plaques portuaires
- Places publiques
- Sentes piétonnes
- Arbres existants
- Arbres projetés
- Espaces verts existants
- Jardins privés
- Jardins communs
- Espaces verts publics



LEGENDE

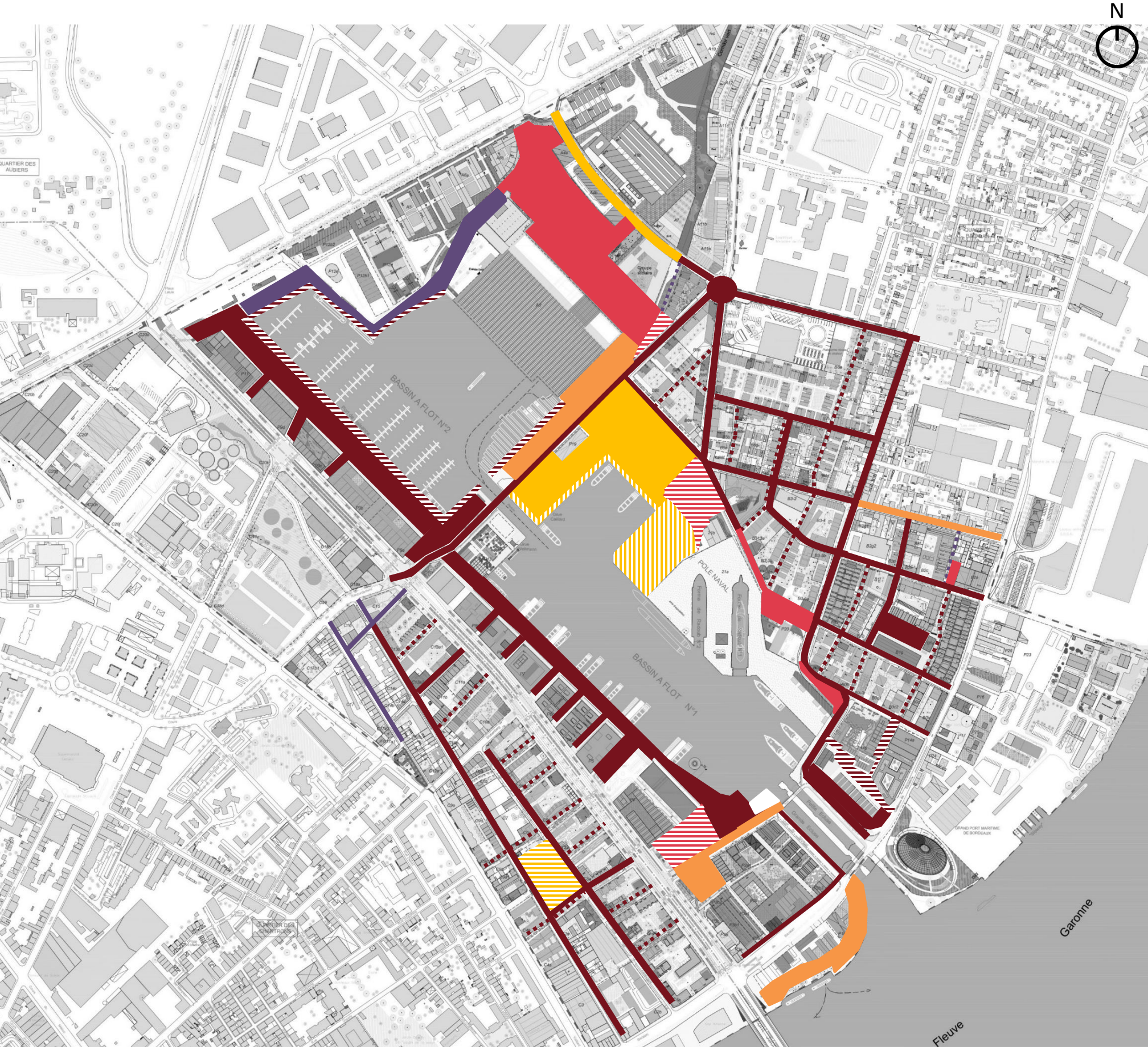
- Lots A - Secteur Arrière - Base
- Lots B - Secteur Bacalan
- Lots C - Secteur Chartrons
- Lots P - Secteur Portuaire



Janvier 2023

PAE des Bassins à flot

Etat d'avancement des espaces publics au 31 août 2023



LEGENDE :

- Travaux déjà réalisés
- Travaux en cours
- Études prévues en 2024
- Travaux prévus en 2024
- Reste à faire

- Place / esplanade / jardin
- Rue / Cours
- Sente
- EP réalisé par un tiers

Fait le 27/11/2023

PAE des Bassins à flot

Etat d'avancement des équipements publics au 31 août 2023

Côté Chartrons

Côté Bacalan

Espace sportif de proximité 1
« îlot P10 » Préau sportif
Livraison fin 2025

Espace sportif de proximité 2
Livraison ?

Structure petite enfance 1
60 places

Locaux associatifs et salle polyvalente
Livraison été 2025

Groupe scolaire BAF 3 :
Hors PAE

Groupe scolaire 1
« Sempé » : 14 classes
Livré 2021

Crèche « Pilpoul »
60 places
Livrée 2021

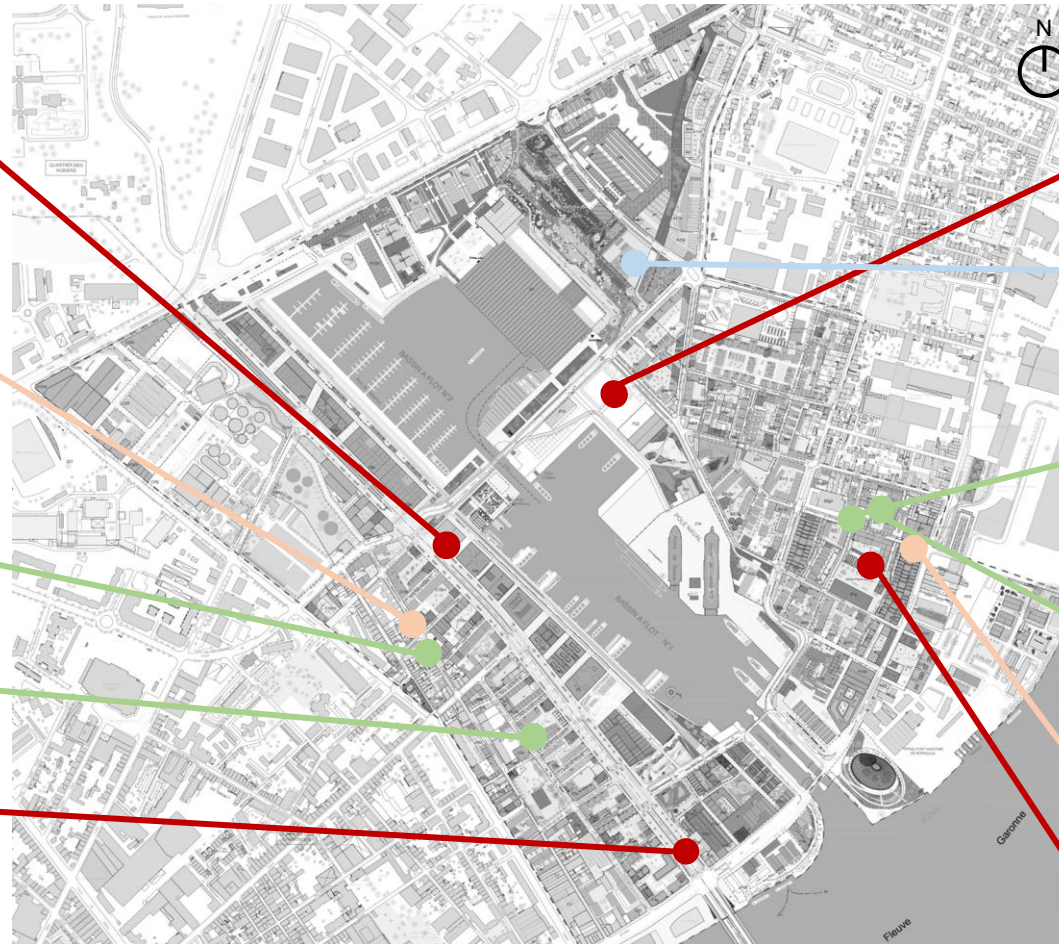
Micro-crèche : 10 places
Mise en service 2018

Groupe scolaire 2 + équipement polyvalent à vocation notamment culturelle
16 classes
Livré 2021

Point relais petite enfance
Livraison ?

Gymnase
Livraison T1 2024

Structure d'animation Ouagadougou
Livraison ?



27/11/2023

En travaux
 Reste à réaliser
 Réalisé
 Hors PAE

ANNEXE 6

■ **OBJET : Bordeaux – PA des Bassins à flot – Etat d'avancement – Bilans consolidés provisoires**

BILAN BORDEAUX METROPOLE (TTC)	
DEPENSES	RECETTES*
96 565 105,39 €	37 410 665,50 €
- 59 154 439,89€	

BILAN VILLE DE BORDEAUX (TTC)	
DEPENSES	RECETTES*
50 393 789,26 €	12 482 248,70 €
- 37 911 540,56 €	